

Les sols sont soumis à de nombreuses contraintes. Certes, moins de 0,03 p. 100 des terres ont servi à l'exploitation minière, mais l'exploration, la production et le transport des ressources minérales et énergétiques consomment plus de 100 millions d'hectares, soit environ 11 p. 100 de la superficie totale du pays. L'urbanisation fait maintenant appel à une bonne partie des terres de choix. Près des villes, les terres agricoles résistent mal aux pressions du développement. Face à ce problème, le Québec a adopté de rigoureux règlements de zonage afin de protéger ses meilleures terres agricoles.

Au cours des dernières années, de plus en plus de routes, de gazoducs et de corridors d'acheminement de l'électricité ont sillonné le territoire pour faciliter l'accès à des régions éloignées. Or, les écosystèmes de ces régions sont très fragiles. Par ailleurs, la capacité de retenue des barrages hydro-électriques atteint près de 800 millions de mètres cubes et les agressions qui résultent de ces inondations se font sentir bien au-delà des limites des terres en cause. C'est pourquoi les grands travaux publics font maintenant l'objet d'évaluations environnementales sans précédent.

Les gouvernements ont de plus en plus recours à des mécanismes de planification. L'Inventaire des terres du Canada, qui compte parmi les études les plus exhaustives au monde en la matière, a contribué à la rationalisation de l'utilisation des terres dans toutes les régions du pays.